

PROJET D'ETABLISSEMENT

MULTI-ACCUEIL LES BUISSONNETS



Ce document s'appuie sur

Le **projet de service** du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations
Le **projet éducatif** qui détermine un cadre de référence commun

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
1. Le gestionnaire et sa situation administrative.....	4
2. La structure	4
A. Situation géographique	4
B. Capacité d'accueil	5
C. Les professionnels	6
II. PROJET SOCIAL	7
1. Identification des besoins	7
2. Réponse aux besoins	8
III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL	9
1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité	9
A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil.....	9
B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents.....	11
C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil	14
2. Objectif à l'attention des enfants	17
A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé	17
B. OBSERVER : Être attentif à chaque enfant.....	32
C. EVEILLER : Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant	34
D. NOS PROJETS :	46
IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS	49
V. EVALUATION – CONCLUSION	50

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Le gestionnaire et sa situation administrative

Le Multi-Accueil « Les Buissonnets » est un établissement géré par :

VILLE DE METZ
Pôle Petite Enfance
57000 METZ
Tél. : 0 800 891 891

Statut : fonction publique territoriale

2. La structure

Multi-Accueil « Les Buissonnets »
31 ter rue de Verdun
57000 METZ
Téléphone : 03.87.63.80.00 - Fax : 03.87.63.80.00
Mail : lesbuissonnets@mairie-metz.fr

L'équipement est ouvert toute l'année du lundi au vendredi, de 7h15 à 18h45, excepté les jours fériés.

Une fermeture estivale de 3 semaines, ainsi qu'une fermeture d'1 semaine durant les fêtes de fin d'année, sont déterminées 6 mois avant les dates effectives.

A. Situation géographique

Au pied de l'Eglise Sainte Thérèse, dans le quartier Nouvelle Ville, le Multi-Accueil « Les Buissonnets » est un espace résolument tourné vers la vie de la Cité. Situé entre l'école maternelle « Jean Morette » et le club senior « Marie-Clotilde », agencé sur deux niveaux, cet équipement est conçu autour d'un théâtre intérieur.

B. Capacité d'accueil

Le Multi-Accueil a une capacité de 80 places en collectivité et de 9 places en unité familiale.

➤ L'unité collective est répartie en 4 sections :

- *Les Calinous*
- *Les Boutchous*
- *Les Galopins*
- *Les Loupiots*

➤ L'unité Familiale est d'une capacité de 9 places :

Actuellement 3 assistantes maternelles sont en activité.

Le nombre d'enfants pouvant être confiés à chaque assistante maternelle est défini par un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental. Cependant, la directrice, en concertation avec l'assistant maternel détermine ses possibilités d'accueil n'excédant pas 3 enfants.

Les assistantes maternelles sont salariées de la ville de Metz.

Elles ont à leur disposition du matériel de puériculture homologué et adapté aux jeunes enfants, dont elles ont la responsabilité.

Les enfants sont accueillis de 7h à 19h du lundi au vendredi, hors jours fériés en Moselle, et en dehors des fermetures annuelles du Multi-Accueil.

C. Les professionnels

Les membres de l'équipe possèdent un des diplômes requis pour l'exercice de leur profession. Au-delà de cette formation initiale acquise, des plans de formation pertinents permettront d'assurer pour chacun une formation continue.

➤ L'équipe se compose de :

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 3 éducateurs de jeunes enfants responsables de sections
- 19 postes d'auxiliaires de puériculture ou agents de puériculture
- 3 assistants maternels agréés
- 2 postes de cuisinière-lingère
- 2 postes d'agents d'entretien
- 1 médecin intervenant sur l'ensemble des EAJE municipaux et associatifs.

Ponctuellement interviennent :

- 1 animateur de l'activité sonore et musicale (½ journée par mois)
- 1 éducateur sportif (½ journée par semaine)

II. PROJET SOCIAL

1. Identification des besoins

Le quartier Nouvelle Ville est situé au sud-ouest du centre-ville de Metz. Il est séparé du quartier Sablon par la gare. Il s'agit d'un secteur mi- résidentiel, mi locatif avec des commerces de proximité et de nombreux équipements : écoles maternelles et primaires, collèges et lycées, mais aussi la Poste centrale.

A proximité du Multi-Accueil se trouve le Foyer Mozart composé du foyer de jeunes travailleuses et de la Maison d'Education Maternelle qui accueille des jeunes filles mineures enceintes ou avec un enfant de moins de trois ans.

Nouvelle Ville est un quartier composé de 4 IRIS (« Ilots Regroupés pour l'Information Statistique »). Le Multi-Accueil fait partie de l'IRIS « Nouvelle ville Bouteiller ». Ce quartier est en plein essor puisque de nouvelles habitations constituant le Cœur Impérial de la ville sont en construction.

La population du quartier Nouvelle Ville varie de 2 100 à 3 000 habitants (2201 pour l'IRIS Bouteiller).

On dénombre 2527 familles (dont 502 pour « Bouteiller »).

Les familles monoparentales sont moins représentées sur ce quartier (14.3% pour Bouteiller) qu'elles le sont sur Metz en général (20.1%).

En 2012, 163 naissances ont été enregistrées soit 9.8% des naissances messines (31 naissances pour Bouteiller).

On compte 348 enfants de moins de 3 ans, soit 8.01% des enfants de moins de 3 ans de la ville de Metz.

20,9% de la population du quartier a moins de 20 ans. Les parts sont plus faibles pour les IRIS du Sud du quartier (Bouteiller et Nouvelle Ville sud) alors que les 2 autres dépassent les 20%.

La part des 75 ans et plus y est plus faible sauf pour le secteur Sainte Thérèse où un habitant sur 10 a dépassé les 75 ans. Sur ce secteur on compte un jeune pour une personne âgée.

Nouvelle Ville est le quartier où le logement social est le moins présent. Ce quartier a des indicateurs sociaux plutôt favorables, avec un taux de chômage inférieur à 10% de la population active pour le quartier, et les sous-ensembles qui le composent.

Le potentiel d'enfants pour lesquels les parents sont contraints d'avoir recours à un mode d'accueil est important dans ce quartier, puisque 72% des 15-64 ans sont actifs, et 68.2% sont des femmes.

Les femmes qui sont salariées sont moins souvent à temps partiel que sur les autres quartiers messins, aussi nous sommes très sollicités pour des accueils à temps plein.

Pour la part des allocataires CAF sous le seuil de bas revenus et bénéficiant du RSA, ils sont en proportion moins nombreux sur ce quartier tout comme ceux ayant la CMU-C.

2. Réponse aux besoins

Le Multi-Accueil est le seul établissement qui jouxte une école maternelle.

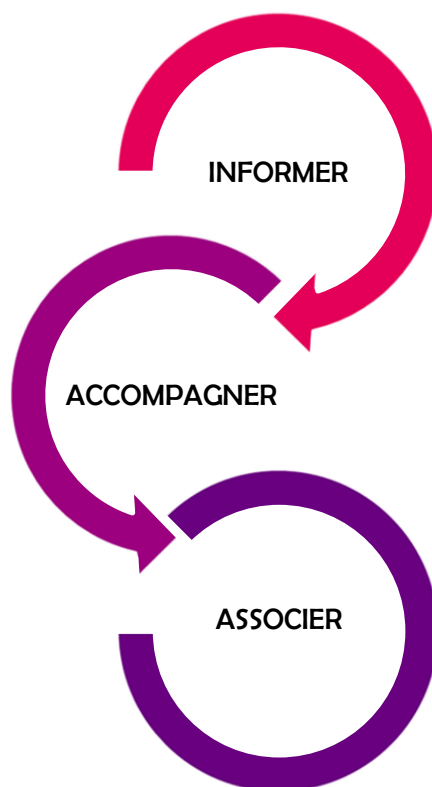
Cette proximité permet une meilleure organisation personnelle pour les familles ayant une fratrie accueillie au Multi-Accueil, ainsi que dans les écoles maternelle et primaire du quartier.

De plus, sa proximité avec la gare permet aux parents utilisant le train pour se rendre sur leur lieu de travail de concilier au mieux vie professionnelle et vie familiale.

Enfin, un travail entre les deux équipes de la Maison d'Education Maternelle et du Multi-Accueil est mis en place pour un soutien à la parentalité et un suivi personnalisé des mères et de leurs enfants. Les enfants sont accueillis au Multi-Accueil en fonction des besoins des mamans qui sont pour la plupart lycéennes ou en recherche de contrat d'apprentissage et ont souvent besoin d'un accueil à temps plein.

III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL

1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité



A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil

a) Accueil régulier collectif/familial

L'accueil régulier répond à un besoin d'accueil dont le rythme et la durée sont prévisibles. Il est formalisé par la signature d'un contrat d'accueil déterminant la période de réservation, la définition de la séquence horaire par jour, par semaine et dans le mois et la participation financière des parents.

Pour procéder à l'inscription de l'enfant en accueil régulier (collectif ou familial), ou en accueil périscolaire selon le calendrier scolaire, les parents sont invités à rencontrer le

coordinateur chargé de la gestion centralisée qui prendra en compte leur demande (jours, horaires, établissements ou assistants maternels).

Quand la demande est acceptée, les parents prennent contact avec la structure d'accueil. Un rendez-vous est alors proposé avec la directrice, ou son adjointe, pour la constitution du dossier, la présentation de l'établissement, du projet d'établissement et de l'équipe.

b) Accueil occasionnel

L'accueil occasionnel répond à une demande ponctuelle. L'inscription se fait directement auprès de la directrice ou de l'équipe d'encadrement.

Lors de ce rendez-vous, le principe de l'accueil occasionnel est expliqué aux parents : il n'y pas de réservation de place, le parent messin appelle la veille pour connaître les disponibilités et possibilités d'accueil pour le lendemain. L'admission se fera sous réserve d'un dossier complet.

Une période d'adaptation est proposée, dans le même principe que l'accueil régulier. Nous sensibilisons les parents à l'importance de la régularité dans l'accueil occasionnel pour que celui-ci soit bénéfique pour l'enfant dans ses acquisitions et le processus de socialisation.

Quand le parent est dans une démarche de recherche d'emploi, cette régularité permet aussi une meilleure adaptation de l'enfant au cas où l'accueil deviendrait régulier, dans un contexte de retour à l'emploi ou autre.

c) Accueil d'urgence

Pour les familles confrontées à une circonstance inattendue, un accueil d'urgence peut être proposé. Cette demande est traitée hors commission d'attribution des places et un accueil pérenne est étudié à l'issue de la période définie.

d) L'accueil relais de l'unité familiale

L'unité collective du Multi-Accueil peut accueillir en urgence l'enfant ou les enfants confiés à une assistante maternelle du service lorsque celle-ci est dans l'impossibilité de pouvoir accueillir les enfants inscrits chez elle (arrêt maladie, problème familial, formation, congé ...).

L'assistant maternel ou la famille prévient la structure que l'enfant ou les enfants seront accueillis au sein de la collectivité.

B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents

a) Les premières rencontres

- En unité collective

Au-delà du premier contact (téléphonique), la directrice ou le professionnel délégué (réfèrent de la section) rencontre la famille.

La durée moyenne de cette rencontre étant d'environ une heure, il est nécessaire de s'assurer de sa disponibilité la plus complète possible.

La rencontre se déroule dans un lieu accueillant et permettant la confidentialité.

Ce moment doit permettre :

- d'identifier les attentes et demandes des parents,
- de répondre à leurs questions, les mettre en confiance et les rassurer,
- de présenter la structure, son fonctionnement, et son projet d'établissement,
- de régler les procédures administratives et médicales,
- de remettre le livret d'accueil et éventuellement le livret dédié à l'allaitement maternel,
- de présenter l'équipe qui accueillera leur enfant,
- de présenter la période de familiarisation, et de la préparer en l'individualisant en fonction du type d'accueil, des disponibilités et des choix des parents.

La période de familiarisation est déterminante pour favoriser l'intégration progressive des familles, elle nécessite une disponibilité réelle du membre de l'équipe qui la conduit.

C'est un temps de prise de contact progressif avec les différentes réalités de l'établissement

Pendant une à deux semaines, l'enfant est présent sur des temps courts et réguliers, accompagné de ses parents selon ses besoins.

Si la maman souhaite poursuivre l'allaitement maternel lorsque son enfant sera accueilli à la crèche, différentes possibilités s'offrent à elle :

- Allaiter son enfant à la crèche dans une pièce calme (salle de réunion) afin que l'enfant et sa maman soient installés confortablement, avec tout le matériel nécessaire à disposition. Une affiche « maman allaite » est mise sur la porte pour garantir l'intimité.
- Recueillir son lait et l'amener à la crèche : les conditions de recueil et de conservation du lait doivent alors être conformes aux procédures indiquées dans le livret « J'allaiter mon enfant accueilli en crèche ».

A l'issue de cet entretien, le relai est passé au référent de section. C'est au cours de cette première rencontre que référent et parents organisent les prochaines visites qui permettront de se familiariser avec les lieux et les professionnels.

A l'occasion des nouvelles admissions, nous prenons le temps nécessaire pour donner aux parents un aperçu des équipements et des activités de premiers loisirs qu'ils peuvent partager avec leur enfant : les Ludothèques, la Jardinothèque, le Lieu d'Eveil Artistique et Culturel, dans lesquels les enfants et parents/adultes référents peuvent partager un moment de jeu et de complicité, avec la médiation et l'animation proposées par des professionnels.

- *En unité familiale*

De même qu'en unité collective, les parents sont invités à rencontrer un professionnel de l'équipe d'encadrement responsable de l'unité familiale.

Les informations dispensées avant ce rendez-vous, ont pour objectifs de permettre aux parents de connaître précisément le fonctionnement de ce service. Le professionnel a pour mission de compléter les informations, de les mettre en confiance, de les rassurer quant à l'accueil de leur enfant.

Cet entretien permet :

- d'expliquer le fonctionnement des Services d'Accueil Familial en s'appuyant sur le règlement de fonctionnement à usage des parents,
- de définir précisément leurs besoins, leurs attentes (réservation horaire, dates de l'accueil, profil du contexte d'accueil...),
- de répondre aux interrogations des parents,
- de valoriser la spécificité de ce service (accueil personnalisé, visites à domicile, formation des assistantes maternelles ...),
- d'organiser l'accueil : remise de documents pour la constitution du dossier administratif, programmation de la visite médicale d'admission.

À la suite de cet entretien, une visite de présentation au domicile de l'assistante maternelle est organisée, en présence du professionnel responsable de l'unité familiale.

Lors de cette visite, les parents découvrent le nouveau lieu d'accueil dans lequel va évoluer leur enfant. C'est un moment d'échanges important durant lequel les parents vont exprimer leurs attentes, leurs interrogations. Par le dialogue, l'assistant maternel va créer un climat de confiance, en expliquant son organisation quotidienne, en abordant les questions sur les habitudes de vie de l'enfant (sommeil, alimentation...).

La période de familiarisation de l'enfant est alors planifiée.

Cette première rencontre est décisive et va favoriser l'adaptation mutuelle entre l'assistant maternel et les parents.

Tout au long de l'accueil, l'équipe de professionnels familiale et collective, reste à leur disposition pour répondre aux questionnements.

C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil

Notre volonté est de créer du lien afin qu'il y ait une continuité entre le lieu de vie de l'enfant et le Multi-Accueil. L'objectif est de s'associer aux parents tout en gardant à l'esprit qu'ils sont les premiers éducateurs de leur enfant.

- En unité collective

a) Echanges quotidiens

➤ Informations diverses

Un tableau d'affichage se trouve dans le hall d'accueil de l'établissement afin de transmettre des informations diverses aux parents : affiches de campagne de prévention santé, actions de développement durable menées par le Multi-Accueil, menus, sorties et activités, dates des fermetures annuelles de l'établissement, événements concernant le Conseil des Parents...

➤ Accueil et transmissions

A l'arrivée des parents dans la section, un professionnel s'avance pour les accueillir, prend le temps d'avoir un échange convivial et personnalisé. Il est à l'écoute des demandes ou informations données par chaque parent. Cette position d'écoute permet de recueillir les informations nécessaires à un accueil individualisé, informations relayées au reste de l'équipe (oralement et dans le livret individuel de l'enfant) dans le souci d'optimiser la connaissance de l'enfant et d'assurer une cohésion dans le suivi.

Les professionnels veillent à :

- garder une distance professionnelle avec chaque parent,
- faire preuve de discrétion professionnelle lors de l'échange d'informations,
- garantir la confidentialité des informations transmises aux parents et par les parents,
- porter un regard positif et professionnel sur les convictions, les choix éducatifs et la culture des familles favorisant ainsi les échanges.

Si besoin, ils orientent les parents vers la directrice ou les adjointes (questions administratives, règlementaires, ou problématiques concernant la santé, la diététique, le projet éducatif...).

b) Informations des parents

Un **trombinoscope** des équipes est affiché à l'entrée de chaque section afin que les parents puissent identifier les professionnels qui travaillent auprès de leur enfant au quotidien.

L'équipe de direction fait partie d'un trombinoscope se trouvant dans le hall d'entrée.

Un **livret d'accueil** leur est remis lors du rendez-vous d'admission. Il reprend les grandes lignes du projet éducatif et diverses informations concernant l'accueil de leur enfant (organisation de la section, planification de la période de familiarisation...).

Une **réunion annuelle d'accueil des parents** est programmée au cours du dernier trimestre de l'année civile entre les professionnels qui accueillent l'enfant au quotidien et les parents.

Ce temps d'échange permet de :

- présenter l'équipe (Auxiliaires et agents de puériculture, personnels d'encadrement, médecin, intervenants en musique et gymnastique),
- présenter les grandes lignes du projet pédagogique
- faire un rappel du règlement de fonctionnement
- rassurer les parents : présentation d'une journée type en insistant sur les temps forts (activités, repas, siestes), répondre à leurs questions, explications des particularités de la section (diversification, propreté, activités éducatives...), visite de la section.
- créer un moment d'échanges entre les parents.

Un compte-rendu est établi, et peut être consulté au sein du Multi-Accueil pour les parents qui n'ont pu assister à cette réunion.

c) Participation à la vie du Multi-Accueil

Tout au long de l'année, les parents sont invités à :

- **accompagner des sorties** pédagogiques, culturelles et ludiques organisées pendant le temps d'accueil : Marché de Noël, sortie de fin d'année, Jardin Botanique, Ludothèque, Jardinothèque, Lieu d'Eveil Artistique et Culturel
Une affiche est apposée devant la section, informant les parents de la sortie prévue. Ils peuvent s'inscrire auprès de la directrice ou des adjointes en s'engageant à respecter les conduites à tenir au cours de ces sorties.
- **proposer leur savoir-faire** : le parent propose sa compétence artistique, culturelle ou manuelle à l'équipe éducative qui l'étudie et organise, avec lui, une activité animée par celui-ci.

Tous ces moments permettent aux parents :

- d'observer leur enfant au sein d'un groupe d'enfants,
- de découvrir des activités qu'ils pourraient partager avec leur enfant,
- de partager un temps d'activité avec les professionnels.

Afin de limiter les difficultés éventuelles liées aux séparations répétées, le parent arrivera, avec son enfant, de préférence au début de l'activité ou de la sortie.

Chaque été, **la fête annuelle** a lieu sur une demi-journée et clôture l'année. Un spectacle, des stands de jeux sous forme de kermesse sont mis en place pour les familles et un buffet à thème leur est proposé. Les parents volontaires confectionnent des gâteaux.

Ce moment convivial permet un échange entre les familles et les professionnels.

d) Conseil des parents

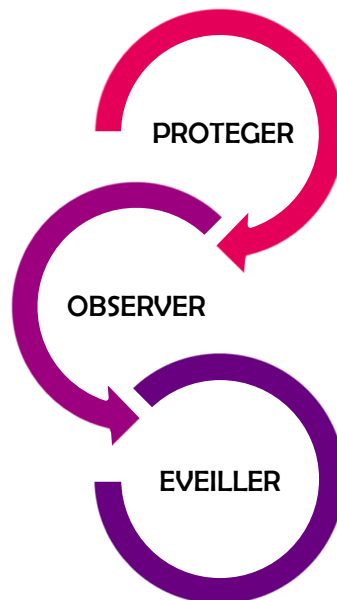
Le conseil des parents est une instance consultative composée de parents, de professionnels et de représentants de l'accueil de la petite enfance de Metz. Ce conseil

offre aux parents un espace d'expression au sein de l'établissement qui accueille leur enfant. Deux parents représentant le Multi-Accueil peuvent y siéger, sur la base du volontariat.

Les représentants des parents échangent régulièrement avec la directrice et les professionnels.

Une boîte aux lettres est mise à leur disposition, dans le hall d'accueil, pour toute suggestion qui pourrait améliorer le fonctionnement de l'institution.

2. Objectif à l'attention des enfants



*A. **PROTEGER** : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé*

a) Environnement

➤ Les normes de sécurité

○ Les locaux

- *Unité familiale*

Lors de l'embauche d'un assistant maternel, une visite au domicile faite par la directrice du Multi-Accueil, mais pouvant être déléguée à une éducatrice de jeunes enfants, permet de s'assurer que ce milieu garantit la sécurité et la santé de l'enfant accueilli.

Le service de Protection Maternelle Infantile (PMI), dans le cadre de l'agrément des assistants maternels, veille à un environnement répondant aux exigences de sécurité.

De plus, des visites annuelles sont faites par la directrice, son adjointe, ou une éducatrice du Multi-Accueil de rattachement, afin de s'assurer que l'organisation du domicile répond aux besoins de développement et de sécurité des enfants.

- *Unité collective*

L'établissement est visité par la commission de sécurité tous les 5 ans.

Une barrière avec une porte sécurisée « type piscine » est installée en haut de l'escalier au premier étage.

Les fenêtres à la hauteur des enfants sont équipées de serrure et sont fermées à clef.

Les portes des salles de vie sont munies d'anti-pince doigts.

Le portail de la cour extérieure a été remplacé par une porte conforme aux normes PMR assurant une sécurité optimale.

L'établissement se positionne dans une démarche de développement durable dans le cadre de l'entretien et de la désinfection de ses locaux, en limitant l'usage des produits chimiques au quotidien. Le Multi-Accueil est équipé d'une centrale d'eau ozonée et nous utilisons un appareil à vapeur pour le nettoyage des surfaces et des jouets.

○ **Les jeux et jouets**

Ils sont homologués selon les normes européennes et adaptés aux enfants de moins de trois ans. Ils sont triés régulièrement et jetés quand ils sont devenus dangereux pour l'enfant.

○ **La sécurité incendie**

Le plan d'évacuation est affiché à chaque étage et la procédure d'évacuation dans chaque salle. Des exercices sont organisés 2 fois par an.

L'alarme incendie et les extincteurs sont contrôlés chaque année.

Un rappel d'information concernant l'évacuation est fait auprès du personnel.

Une formation « manipulation extincteur » est proposée aux professionnels.

○ **La pharmacie**

Au Multi-Accueil, les médicaments sont réceptionnés au bureau de direction et y sont stockés, hors de portée des enfants.

Dans le cadre de l'accueil familial, les assistants maternels ont à leur domicile les médicaments nécessaires en cas de maladie, de fièvre ou de douleur des enfants accueillis.

○ **Formation aux premiers secours**

Le médecin pédiatre sensibilise régulièrement les équipes aux gestes de premiers secours.

➤ **Les normes d'hygiène**

○ **Le personnel**

Le personnel qui travaille auprès de l'enfant doit avoir une tenue vestimentaire propre, changée chaque jour et des chaussures d'intérieur.

Le port de bijou (montre, bague, bracelet) est interdit, seule l'alliance est tolérée. Les ongles doivent être coupés courts, sans vernis ni résine.

Le lavage de mains est systématique entre chaque change, avant chaque repas, après avoir mouché un enfant et chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Du gel hydro alcoolique est utilisé lorsque le lavage de mains n'est pas réalisable.

○ **Les locaux**

Les locaux collectifs sont entretenus par deux agents de service en respectant des protocoles d'hygiène bien établis.

En unité familiale, il est demandé aux assistants maternels de proposer un environnement garant des normes d'hygiène aux enfants accueillis.

○ **Le linge**

La lingerie a été restructurée en fonction des normes, tout le linge est traité sur place. La directrice, la directrice adjointe et la cuisinière lingère ont été formées à cette méthode. Cette dernière applique et respecte les protocoles établis et effectue les autocontrôles nécessaires.

En unité familiale, l'entretien du linge nécessaire à l'accueil de l'enfant est effectué par l'assistant maternel à son domicile.

○ **La cuisine**

En unité collective, nous appliquons la méthode HACCP, le personnel de cuisine, la directrice et la directrice adjointe, ont été formés à cette méthode.

Les cuisinières respectent les protocoles établis et effectuent les autos-contrôles. Les repas sont livrés chaque jour et remis en température en respectant la liaison froide.

Nous luttons contre le gaspillage alimentaire et nous nous efforçons de réajuster le nombre de repas commandés en fonction de la présence des enfants.

b) Repères

➤ Assurer le bien-être et le confort de l'enfant

- les locaux sont adaptés à l'accueil des enfants,
- les mobiliers sont adaptés à l'âge des enfants,
- la veille, l'espace est aménagé pour favoriser un accueil agréable le lendemain : rangement de la pièce et mise à disposition de jeux,
- l'équipe veillera à respecter le rythme de vie de chaque enfant tant pour le sommeil que pour l'alimentation et les activités.

○ **L'accueil au quotidien**

Le déroulement de la journée est adapté à l'âge de l'enfant. La journée est rythmée par des temps de jeux, de repas, de repos. Les arrivées et départs de l'enfant sont des moments forts auxquels l'équipe est tout particulièrement attentive.

- *En unité collective*

L'accueil est un moment privilégié, organisé autour d'un espace accueillant, agréable, sécurisant, rassurant, invitant au jeu et à la rencontre avec les autres. Des coins jeux sont proposés permettant aux enfants de circuler librement et de s'acclimater en douceur à la vie de groupe.

Pour personnaliser l'accueil, un professionnel se rend disponible dès l'arrivée de la famille. Il se montre attentif à repérer et respecter les rituels de chacun, facilitant ainsi l'éloignement et permettant à l'enfant d'établir des liens avec d'autres personnes. Renouvelé chaque matin, ce climat aide l'enfant à s'investir dans sa journée.

La structure est implantée dans un quartier constitué de familles nombreuses, dont plusieurs enfants peuvent fréquenter le Multi-Accueil. En cours de journée ces enfants ont la possibilité de partager quelques instants ensemble ce qui leur apporte un repère familial réconfortant.

En fin de journée, il est important pour l'enfant que parents et professionnels s'accordent un moment d'échange (progrès de l'enfant, son vécu, anecdotes...) tout en respectant l'intimité de chacun.

Les parents ont la possibilité de moduler l'heure d'arrivée de leur enfant en fonction de leurs impératifs, leurs choix, l'état de santé...Un appel téléphonique des parents informant l'établissement des changements d'horaires d'arrivée et/ou de départ permettra à l'équipe d'optimiser la prise en charge individualisée de l'enfant.

- *En unité familiale*

L'assistant maternel est l'interlocuteur privilégié de l'enfant et de ses parents. Il dispose d'outils adaptés afin d'optimiser l'accueil :

- écoute et disponibilité
- transmissions orales
- transmissions écrites par le biais du livret individuel de l'enfant
- transmissions avec le Multi-Accueil de référence
- matériel de puériculture homologué
- matériel ludique et éducatif répondant aux normes de sécurité
- l'aménagement de son logement
- son organisation quotidienne

Les professionnels d'encadrement se portent garant de la qualité d'accueil offerte, et « *du suivi des enfants au domicile de celles-ci* », (référence au décret du 1^{er} août 2000). Des visites à domicile régulières permettent des interactions constructives dont l'objectif principal est de se porter garant de la santé physique, psychique et morale de l'enfant, de sa sécurité, de son épanouissement.

C'est pourquoi, au cours de ces visites, les professionnels portent un regard spécifique sur l'enfant en fonction de leur qualification :

- Ils s'assurent du bien-être de l'enfant chez l'assistant maternel et de sa sécurité affective et matérielle,
- Ils observent l'enfant, son attitude, son comportement et évaluent sa santé globale (physique, psychique...),

- Ils mesurent la qualité des interactions entre l'enfant et l'assistant maternel, sa famille et les enfants entre eux.

Ces observations faites lors des visites font l'objet d'échanges et de concertation entre les professionnels.

- o Les repas

- *En unité collective*

Un déjeuner est proposé à partir de 11h30 et un goûter à partir de 15h30.

Chaque section organise la prise des repas en fonction de l'âge des enfants, de leurs besoins et de leurs habitudes de vie (introduction alimentaire, allergie, intolérance, convictions parentales...).

Les professionnels veillent à ce que ce moment soit détendu, convivial et propice aux échanges, dans le calme.

Une attention particulière est portée à la présentation des assiettes et des plats. Les saveurs, textures, goûts, odeurs de chaque aliment sont valorisées pour mettre l'enfant en appétit, l'inviter à goûter.

L'enfant est entendu dans ses refus afin de favoriser un rapport sain à son besoin alimentaire.

Le professionnel veille à la bonne installation de chacun et se positionne lui-même confortablement.

Des précautions particulières seront prises pour sécuriser un enfant ayant un protocole d'accueil individualisé alimentaire, tout en veillant à le maintenir dans le groupe.

De l'eau est proposée régulièrement tout au long de la journée.

* Chez les Calinous :

Les repas chez les Calinous sont donnés de manière individuelle dans le respect du rythme de chaque bébé. L'enfant qui mange à la cuillère est installé de manière adaptée à son développement psychomoteur. Les biberons sont donnés dans un fauteuil. L'adulte s'installe confortablement afin de se rendre entièrement disponible.

Par la verbalisation et les regards, il veille à faire patienter le reste du groupe tout en assurant la sécurité.

L'introduction progressive de chaque groupe d'aliment est faite en premier lieu par la famille. Un tableau, mis à jour régulièrement récapitule les groupes d'aliments autorisés pour chaque enfant. Chaque professionnel le consulte lors de la commande et de l'attribution des repas.

Les repas légumes, viande ou poisson sont maintenus en température dans le bain-marie pendant deux heures maximum après leur départ de cuisine.

Une marque unique de lait infantile classique, 1^{er} et 2^{eme} âge, les tétines, les biberons sont fournis par le Multi-Accueil. Si le parent choisit un autre lait ou si l'enfant doit prendre un lait de régime, les parents apportent les boites neuves du lait choisi. Pour les mères allaitantes, elles ont la possibilité de venir allaiter leur enfant au sein du Multi-Accueil, où un espace y est dédié, ainsi que d'apporter des biberons de lait maternel, tout en respectant le protocole existant.

A leur arrivée, les parents précisent la quantité et l'heure des prises de biberons. Toutes ces informations sont notées sur les supports dédiés tels le livret individuel ou le tableau de la biberonnerie.

** Chez les Boutchous :*

Les repas sont servis en fonction du rythme de sommeil de chacun.

Les enfants apprennent peu à peu à manger seuls et sont assis ensemble autour d'une table.

L'adulte joue un rôle important dans l'accompagnement et le processus d'autonomisation de l'enfant, en laissant progressivement manger seul en lui apportant une aide. Le passage des aliments moulinés, aux morceaux puis aux repas grands s'organise avec les parents.

Un tableau récapitule les consignes spécifiques à chaque enfant.

* Chez les Galopins et Loupiots :

Avant chaque repas, les enfants se lavent les mains à la fontaine. Ils sont installés autour des tables par groupe de 5 ou 6 accompagnés de leur professionnel référent. C'est un moment riche en découvertes et en apprentissages.

Il nous paraît très important de bien formuler les règles et les interdits (ne pas prendre dans l'assiette du voisin, attendre son tour, ...). Les enfants sont également sensibilisés au respect de la nourriture, des autres, ainsi qu'aux règles de la politesse.

- *En unité familiale*

L'assistant maternel propose un repas, un goûter adapté à l'âge des enfants accueillis. Cette alimentation est établie en concertation avec la puéricultrice et les parents.

o Le sommeil

Le sommeil, fonction vitale chez l'être humain, varie selon l'âge, la constitution de chacun et la nature de ses activités. Il aide à la réparation des dommages physiques et psychologiques et contribue à la maturation des fonctions cérébrales.

Les besoins en sommeil changent d'un enfant à l'autre, d'où l'importance d'organiser les siestes en fonction de leur rythme.

De part une observation et une bonne connaissance des enfants mais aussi grâce aux informations recueillies auprès des parents, l'adulte arrive à repérer plus facilement les signes de fatigue.

Pour offrir des repères stables aux enfants, il veille à les coucher de façon régulière dans le même lit, avec leur doudou et/ou leur sucette.

Les professionnels veillent à leur confort :

- les enfants sont partiellement déshabillés pour qu'ils soient à l'aise
- un drap, une turbulette ou une couette sont à leur disposition

Les professionnels veillent à leur sécurité :

- la barrière de lit est remontée

- il n'y a pas d'objets dans le lit pouvant entraver leur sécurité (barrettes, chouchou cordons, bijoux...)

- *En unité collective*

* *Chez les Calinous et Boutchous :*

Les enfants dorment dans une chambre meublée de lits à barreaux. Elles jouxtent les salles de vie, permettant ainsi aux professionnels de passer régulièrement d'une pièce à l'autre pour assurer la surveillance des enfants, veiller à la qualité de leur sommeil et repérer leurs heures d'endormissement et de réveil.

* *Chez les Galopins et Loupiots :*

Pour les enfants faisant une seule sieste par jour, deux pièces sont aménagées avec des couchettes à savoir la salle d'accueil des loupiots et la salle d'activité attenante aux salles de vie des Boutchous et des Galopins.

Pour ces groupes, la sieste est toujours surveillée par deux professionnels. Sa présence rassure, canalise les enfants et les aide à s'endormir dans de bonnes conditions selon un rituel ; une musique douce peut leur être proposée pour favoriser le retour au calme.

Le réveil se fait en douceur de façon échelonnée autour de jeux calmes. Pour éviter un retour massif dans la salle de vie et permettre aux enfants de se réveiller tranquillement, un groupe est conduit vers un autre espace disponible (salle d'éveil et motricité, salle d'activités, cour ou terrasse extérieure...).

Après la sieste, les couchettes sont rangées pour libérer l'espace et la salle est bien aérée.

- *En unité familiale*

Le service d'accueil familial fournit à l'assistant maternel, le matériel adapté nécessaire au couchage de l'enfant.

L'assistant maternel organise son logement afin de favoriser le sommeil de l'enfant. Une pièce est réservée pour le repos des enfants accueillis.

- Les changes et les soins

Ils sont effectués à chaque fois que cela est nécessaire en respectant les règles de sécurité, les normes d'hygiène et la pudeur de l'enfant. Ils permettent d'assurer le confort et le bien-être de l'enfant. L'adulte prend soin d'expliquer ses gestes à l'enfant et le fait participer (habillage et déshabillage) au fur et à mesure qu'il grandit.

Les parents commencent l'apprentissage de la propreté et les professionnels le poursuivent.

L'accompagnement de cette acquisition se fait sans obligation, ni contrainte et en fonction de la maturité de chacun.

- L'aménagement de l'espace

- *En unité collective*

- * Chez les Calinoux :

La section des Calinoux dispose d'une grande salle de vie spacieuse, claire, lumineuse, haute de plafond. Un parc en hauteur offre un espace sécurisant et douillet. Deux grands tapis permettent aux tout-petits de trouver un espace confortable afin de prendre conscience de leur corps et de développer leurs capacités psychomotrices. Les jeux, mis à disposition, leur permettent d'explorer, de manipuler et s'éveiller. Un grand miroir, placé derrière le tapis, enrichit les possibilités de jeux et les interactions.

L'adulte veille à ne pas déposséder l'enfant de ses découvertes et l'encourage dans ses expériences : c'est la motricité libre.

** Chez les Boutchous :*

La section des Boutchous dispose d'une salle organisée autour de trois espaces.

Le premier est un espace cocooning élargi afin de permettre aux enfants tout au long de la journée de se reposer. Il est suffisamment spacieux pour permettre à l'adulte de s'y installer avec les enfants pour un câlin, une présence réconfortante dans les moments difficiles.

Un deuxième espace, composé d'un module de psychomotricité adapté aux enfants âgés entre 12 et 18 mois est en accès libre. Il est équipé de larges marches favorisant l'accès à un toboggan et à une petite piscine à balles.

Un dernier espace est constitué de tables adaptées à la taille des enfants permettant de les installer confortablement pour certaines activités d'éveil (encastrement, gommettes...) ainsi que pour les repas. Il est délimité par des barrières permettant de cloisonner ponctuellement cet espace.

** Chez les Galopins :*

La section des Galopins dispose d'une salle de vie avec une grande baie vitrée donnant sur la rue et une pièce attenante pour la sieste et les activités babygym et jeux de rôle. La salle de vie est organisée autour de trois espaces :

- Le premier espace est une structure de psychomotricité qui permet aux enfants de grimper (escaliers) et de glisser (toboggan) mais aussi de ramper et de se cacher sous l'œil vigilant d'un adulte.
- Le deuxième espace est un grand tapis confortable pour écouter histoires, comptines, jeux de doigts...

Cet endroit permet de rassembler un groupe d'enfants autour de jeux de construction, d'imitation et ainsi favoriser les échanges et le développement de l'imaginaire. Ponctuellement, l'enfant peut y trouver un espace confortable pour se ressourcer.

- Le troisième espace est constitué de quatre tables adaptées à la taille des enfants leur permettant de s'installer confortablement pour

explorer, manipuler différents jeux et activités proposées (puzzles, encastrements, pâte et sable à modeler, collage, gommettes...).

Un meuble à tiroirs permet aux enfants d'accéder en toute autonomie et selon leur choix à certains jeux (dînette, voitures, personnages, poupées et accessoires) puis de les ranger lors des temps de jeux libres.

*Chez les Loupiots

La salle de vie des loupiots se trouve au rez-de-chaussée et s'ouvre sur la cour extérieure. Elle est organisée autour de deux espaces :

- Un grand espace ouvert est investi lors des jeux libres pour l'installation de coins jeux (garages, ferme, poupées, jeux de construction...) ou pour la mise en place d'activités motrices (rondes, expression corporelle...). Il est aménagé d'un tapis sur lequel les enfants peuvent, ponctuellement, venir se reposer, s'isoler avec leur doudou. A d'autres moments, il permet de les rassembler pour chanter, écouter des histoires, regarder des diapositives.
- En arrière-plan, il existe un coin dînette aménagé de plusieurs petits meubles : frigo, micro-onde, four, gazinière..., ainsi qu'un coin poupées avec table à langer et machine à laver, facilitant ainsi les jeux d'imitation.
- Les repas se prennent dans deux salles différentes à l'étage (en salle d'éveil et de motricité, et en salle d'activités) afin de limiter le nombre d'enfants par pièce, favorisant ainsi calme, disponibilité et échanges.

Le mercredi et les vacances scolaires, un groupe d'enfants scolarisés est intégré à cette unité. Les enfants retrouvent le rythme rassurant de la crèche.

Les temps de jeux et d'activités adaptés à leur âge permettent à chaque enfant d'évoluer à son rythme, selon ses envies.

Les murs de couleurs vives des différentes sections reçoivent les multiples décors, réalisés par l'équipe ou par les enfants, en fonction des saisons. Pour chaque salle, une grande baie vitrée donne sur l'extérieur. Chacune d'elle est équipée de grands

placards coulissants, contenant les différents matériaux et jouets nécessaires au bon fonctionnement.

Selon les activités proposées, certains espaces sont communs aux différentes sections : espace cocooning, dortoir des galopins, salle d'activités, salle d'éveil et de motricité et terrasse extérieure. L'utilisation de ces espaces se fait selon un planning d'occupation des salles.

- *Unité familiale*

A leur domicile, les assistants maternels accueillent des enfants d'âges différents. Ils organisent leurs journées en fonction des rythmes et des besoins de chacun d'eux.

Ils aménagent leur espace de vie en fonction des besoins et de l'âge des enfants qu'ils accueillent et en fonction des possibilités du logement.

c) Santé

➤ Alimentation adaptée et équilibrée

- *En unité collective :*

Des menus équilibrés sont établis par la diététicienne de la société de restauration scolaire qui fournit les repas, en accord avec les infirmières puéricultrices de l'établissement et selon les recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etudes des Marchés en Restauration Collective et Nutrition). Les goûters sont choisis par les infirmières puéricultrices en concertation avec la cuisinière, en respectant les mêmes recommandations.

Les menus sont accessibles par affichage dans le hall d'accueil.

➤ Suivi médical

○ **Visite médicale d'entrée :**

Lors du rendez-vous d'admission, l'infirmière puéricultrice programme une visite médicale, avec le médecin du Pôle Petite Enfance de la ville de Metz, pour les enfants âgés de moins de 4 mois au moment de l'accueil ou pour ceux présentant un problème de santé particulier :allergie, intolérance, maladie chronique, handicap.

La date du rendez-vous est renseignée sur le livret d'accueil destiné aux parents.

- **Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) :**

Il peut être nécessaire dans certaines maladies de l'enfant (allergie, convulsions sont les cas les plus fréquents) mais aussi handicap ou maladie chronique. Il organise, compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de sa vie en collectivité et les conditions d'intervention des partenaires. La trousse d'urgence est accessible à tout moment.

Ce document est signé par les parents, le médecin de crèches, la directrice du Multi-Accueil, le directeur du Pôle Petite Enfance. L'infirmière puéricultrice informe l'ensemble de l'équipe de la mise en place d'un PAI et vérifie que chaque professionnel en ait pris connaissance (feuille d'émargement) et soit capable d'administrer les médicaments d'urgence si nécessaire.

- **Au quotidien**

- **Protocoles :**

L'infirmière puéricultrice veille à l'application des protocoles de prévention et de soins d'urgence élaborés par le médecin des crèches. Ces protocoles peuvent être appliqués, si besoin, par les professionnels.

- **Traitements :**

Les traitements prescrits sont vérifiés par l'infirmière puéricultrice et administrés par les professionnels petite enfance. Les parents déposent au bureau de direction le traitement et l'ordonnance correspondante.

Les professionnels sont attentifs au développement psychomoteur des enfants, elles les observent au quotidien lors des différents moments de la journée, les pèsent mensuellement, et interpellent le médecin pédiatre en cas d'interrogation.

- *En unité familiale*

Lorsque l'assistant maternel accueille un enfant malade, il prévient le Multi-Accueil.

En cas de traitement à administrer, l'assistant maternel s'assure de la correspondance entre les médicaments et l'ordonnance et la puéricultrice du Multi-Accueil le validera.

La puéricultrice du Multi-Accueil est toujours sollicitée en cas de problème de santé concernant un enfant au domicile de l'assistant maternel et elle peut être amenée à se rendre à son domicile.

B. OBSERVER : Être attentif à chaque enfant

a) L'observation

L'observation est un outil qui nous semble indispensable dans nos pratiques pour prendre du recul et mieux connaître les enfants qui nous sont confiés.

Pour répondre au plus juste aux besoins de chaque enfant, nous tenons compte de ses habitudes, de son vécu mais aussi de ses préférences, ses réactions, son évolution personnelle.

L'observation peut se faire à différents moments de la journée. Elle peut concerner le développement psychomoteur et les acquisitions propres à chaque enfant, ou

s'étendre à l'ensemble du groupe, ou enfin porter sur un thème spécifique tel que l'agressivité, la morsure...

De ces observations peuvent naître des échanges interprofessionnels lors des réunions de section, mais aussi des transmissions plus personnalisées faites aux familles.

b) Référence

Pour aider l'enfant à développer des relations d'attachement suffisamment sécurisées il nous paraît important de réfléchir à la notion de « référent journalier ».

Depuis septembre 2014, nous tendons vers la mise en place d'un interlocuteur privilégié journalier pour l'enfant et sa famille.

Celui-ci prête une attention plus particulière à un groupe de 4 à 8 enfants (selon l'âge et la section dans laquelle ils évoluent) et devient donc un repère journalier sécurisant mais surtout pas exclusif. Il cherche à favoriser une continuité dans la prise en charge des enfants chaque fois que cela est réalisable, notamment sur les temps d'activité, les changes et les repas.

La qualité d'attention et de bienveillance que chacun aura à l'égard de l'enfant va l'aider à trouver sa place au sein d'un groupe et d'y être reconnu comme individu à part entière.

c) Livret individuel

Pour prendre en compte cette individualité en collectivité ou au domicile des assistants Maternels, un livret individuel a été mis en place.

Celui-ci relate les habitudes de vie de l'enfant que l'on renseigne en présence des parents lors du premier accueil et sera réactualisé régulièrement.

Ce livret comporte également un recueil journalier d'informations sur lequel le référent inscrit chaque soin conféré à l'enfant mais aussi les anecdotes, les activités et toutes les observations qu'il souhaite retransmettre à la famille.

C'est également un outil de communication entre les différents professionnels. Il donne une vue globale de la prise en charge de l'enfant ce qui permet à tout professionnel de prendre le relais (professionnel à temps partiel, congé, maladie, dépannage unité familiale).

C. *EVEILLER : Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant*

a) Bien être de l'enfant

➤ Familiarisation au nouvel environnement

- *En unité collective*

En accueil régulier et occasionnel, l'enfant doit se familiariser petit à petit avec les lieux, l'équipe éducative et le groupe d'enfants. Pour cela, il doit s'appuyer sur la présence de ses parents.

La période d'adaptation est une étape clé de l'accueil de l'enfant et de sa famille au sein du Multi-Accueil. En effet, elle leur permet de se familiariser progressivement avec ce nouvel environnement, de tisser des liens avec les membres de l'équipe pour apprendre à se connaître puis à se reconnaître.

Pour que l'éloignement familial s'effectue en douceur, nous proposons aux familles de rester quelques temps dans l'espace de vie de leur enfant. Ainsi, chacun prend progressivement ses marques et y trouve des repères. Lors de ces temps de rencontre, le professionnel de référence reste entièrement disponible et présent pour eux. Il instaure un climat de confiance afin que la parole soit libératrice. De par son accueil chaleureux et sa présence bienveillante, il les accompagnera dans ce moment.

Il attache une attention toute particulière à leurs réactions et apporte des réponses adaptées et individualisées. Cela permet à l'enfant de trouver une base de sécurité affective stable sur laquelle il peut compter. L'enfant a besoin de se lier tout particulièrement au professionnel qui va s'occuper de lui, qui va assurer le relai et qui le rassure en recréant, autant que possible, un environnement connu. Nous pensons notamment à la présence auprès de l'enfant d'un objet familier (doudou, tétine).

Notre volonté est que chaque famille s'intègre au Multi-Accueil en s'y sentant bien et soit sereine et confiante à l'idée de confier son enfant. Ainsi, nous pensons qu'une réelle collaboration entre les parents et l'équipe est bénéfique. L'enfant les sent rassurés et vivra d'autant mieux cet éloignement.

➤ Accueillir l'enfant seul la première fois

L'équipe met tout en œuvre pour faciliter la séparation : une place importante est accordée à tout objet permettant de faire le lien avec le lieu habituel de vie de l'enfant (objet transitionnel, sucette...), objet restant à disposition durant cette période.

Le parent est invité par les professionnels à mettre des mots sur cette séparation.

➤ Les jours suivants

Ils seront proposés en fonction de la première expérience passée dans la structure, du rythme de l'enfant, de la disponibilité des parents et de l'équipe.

Sa durée est proposée sur une ou deux semaines en fonction du temps nécessaire à l'enfant et à ses parents pour s'approprier ce nouvel environnement.

L'équipe propose aux parents de téléphoner au cours de la journée pour les renseigner et/ou les rassurer.

Les séquences de la période d'adaptation sont organisées en fonction des besoins de chaque enfant et de la disponibilité de sa famille.

- *En unité familiale*

L'adaptation progressive est une étape indispensable. Elle est importante pour la transmission d'informations concernant les habitudes de vie de l'enfant, son rythme et ses rituels. C'est une période qui va contribuer à rassurer les parents en créant un lien de confiance avec l'assistant maternel.

Le premier jour d'adaptation, le parent qui le souhaite peut rester avec son enfant. Lorsque l'accueil est effectif, chaque parent a la possibilité de téléphoner à l'assistant maternel dans la journée.

➤ Attitudes bienveillantes

Sont écartées sans exception les sanctions physiques et « douces violences ».

Chaque professionnel s'efforce d'annoncer à l'enfant le geste qu'elle va faire afin de ne pas le surprendre. Ces gestes et attitudes sont contrôlés pour ne pas l'effrayer, l'inquiéter.

Nous communiquons avec l'enfant en se plaçant à sa hauteur, avec un vocabulaire adapté, en pratiquant la communication gestuelle.

Le prénom et le nom de l'enfant sont valorisés, ainsi que ses actes.

Tout échange professionnel concernant l'enfant ou sa famille est un acte réalisé hors de la présence de l'enfant concerné ou d'autres enfants. Les remarques désobligeantes sont de toutes évidences inexistantes.

➤ Formations, réunions, réflexions des professionnels

Tous les professionnels bénéficient d'une formation continue par le biais du C.N.F.P.T ou intra-collectivités. Ces formations sont complétées par des rencontres à thèmes, organisées par la coordinatrice petite enfance, permettant ainsi des échanges et des analyses des pratiques.

Une journée pédagogique annuelle réunit l'ensemble des professionnels de l'unité collective et familiale pour travailler sur une thématique commune.

- *En unité collective*

Des réunions de section régulières permettent aux équipes de réfléchir et d'échanger sur leurs pratiques quotidiennes au sein de leur groupe.

Le médecin de la crèche peut intervenir sur certains thèmes (sommeil, gestes de première urgence...).

- *En unité familiale*

La puéricultrice ou l'éducatrice organise des réunions régulières sur différents thèmes liés à la prise en charge des enfants au domicile des assistantes maternelles :

- les accidents domestiques
- l'hygiène au domicile des assistantes maternelles
- les limites
- les pleurs, le portage
- la sucette, le doudou
- les infections hivernales
- le développement du langage
- le sommeil

Les visites à domicile des professionnels du multi-accueil sont également l'occasion de diffuser des informations concernant la petite enfance. Elles apportent à l'assistant maternel soutien et conseils dans la prise en charge de l'enfant.

b) Eveil de l'enfant

➤ Assurer l'Eveil de l'enfant

- *En unité collective*

Tout au long de la journée, les professionnels mettent en place des moments privilégiés d'éveil en tenant compte de l'âge, des compétences et des besoins spécifiques de l'enfant.

Le jeu étant l'activité principale de l'enfant ; il est le moyen pour les professionnels de l'amener à s'épanouir, se construire et se socialiser. Aussi, pour permettre à l'enfant de prendre un maximum de plaisir nous lui laissons le choix de participer ou non, tout en lui demandant de respecter les règles de vie de la collectivité.

Nous sensibilisons les enfants au développement durable en :

- Proposant des ateliers éducatifs avec des jeux créés à base de matériaux recyclables.
- Confectionnant des sacs en tissus pour les affaires de change des enfants.
- Utilisant des carrés d'éponge réutilisables et individuels pour les enfants (issus de serviettes de toilette recyclées) pour s'essuyer les mains.

Des temps de jeux libres sont proposés en alternance avec des temps d'activités plus dirigées en offrant différentes possibilités de jeux classés sous la forme suivante.

○ **Les jeux moteurs**

Ils ont pour objectifs de développer l'activité physique, la confiance et la maîtrise de soi, la coordination, l'équilibre. Ils aident l'enfant à prendre conscience de son schéma corporel, à acquérir des repères spatio-temporels et favorisent son autonomie.

Dès la section des Câlinous, des jeux et du mobilier adaptés à leur tranche d'âge sont mis à disposition. Des hochets, des portiques sont proposés aux jeunes enfants pour les inciter à progresser.

Les jeux à tirer et à pousser les motivent dans leurs déplacements, à explorer l'espace environnant.

Les enfants ayant acquis la marche, peuvent se rendre en salle d'éveil et de motricité où se trouve une structure de psychomotricité adaptée aux enfants de plus de 18 mois.

Lorsque le temps est favorable, nous profitons de la terrasse pour mettre à la disposition des enfants, dont les sections se trouvent à l'étage, des trotteurs, des ballons, des cerceaux, des bascules....

Au rez-de-chaussée, une cour abritée permet aux enfants de plus de 2 ans de profiter des jeux extérieurs (vélos, trottinettes et draisienne...) et d'une structure adaptée (maisonnette, toboggan, mur d'escalade...).

○ **Activité baby-gym :**

De plus, deux séances Baby-gym ont lieu chaque mardi matin de 9 heures à 10 heures et de 10 heures à 11 heures, avec un groupe de 8 enfants maximum, âgés de 2 ans révolus. Elles sont animées par un moniteur spécialisé de l'association gymnique de Metz avec la participation d'1 professionnel du Multi-Accueil.

Les objectifs sont :

- aider l'enfant à mieux connaître ses possibilités et à prendre confiance en lui,
- favoriser l'épanouissement corporel,
- donner des règles et des consignes en vue de la socialisation,
- assurer un moment de plaisir et de jeu.

Ces séances sont divisées en trois parties :

- La période d'échauffement : consiste à faire travailler les différentes parties du corps qui seront sollicitées par la suite ; et ce par le biais de rondes, de jeux mimés, cerceau...
- Le parcours : il se compose de trois ateliers qui diffèrent au cours de l'année comme par exemple, passer dans un tunnel, faire des pirouettes, s'exercer aux anneaux...

Ceux-ci sont proposés dans la salle d'éveil et de motricité et encadrés chacun par un des adultes présents. La régularité dans les séances permet une progression dans la difficulté du parcours proposé.

- La relaxation : elle se fait en musique, allongés sur des tapis afin de permettre un retour au calme.

Une fois par mois, ce créneau horaire est réservé à un groupe d'enfants du Service d'Accueil Familial sous la responsabilité de l'EJE référent et d'un assistant maternel.

○ **Jeux d'imitation**

Ces jeux ont pour objectifs de développer chez l'enfant :

- l'imaginaire,
- la créativité,
- le langage.

Ils leurs permettent d'assimiler la réalité, la symbolique en s'identifiant à différents personnages. Ils favorisent les interactions entre eux et avec les adultes, et participent à leur sociabilité.

Des déguisements et de nombreux accessoires (sacs, casque, coiffes, chapeaux...) sont mis à leur disposition.

Pour les tout-petits, on parle plutôt de mimétisme, les enfants reproduisent surtout les gestes des professionnels (marionnettes, bravo, coucou...).

En grandissant, les enfants s'observent beaucoup et reproduisent les faits et gestes de chacun, ce qui permet l'ébauche des premiers liens sociaux.

Des affinités se créent entre les enfants qui vont partager les mêmes jeux (dinette, poupée, voitures...)

Les échanges dans les jeux s'enrichissent grâce au langage qui est de plus en plus élaboré, créant de véritables liens entre les enfants. L'adulte est plus dans un rôle d'observateur et médiateur que d'initiateur.

○ **Jeux de construction, d'assemblage et de raisonnement**

Type de jeux : Duplo, Lego, briques, boîte à formes, puzzles, abaqués, perles

Ces jeux aident l'enfant à combiner différentes pièces (emboîter, empiler...) en vue de développer sa créativité. Ils favorisent aussi le raisonnement logique (association des couleurs, des formes...), la concentration, la patience, la précision et la coordination des gestes.

Ils sont introduits à partir de l'âge de 10 mois, les dimensions des pièces sont adaptées à l'âge des enfants, plus l'enfant est jeune, plus les pièces sont grandes et faciles à manipuler, et sans risque pour lui.

En grandissant, les jeux proposés sont de plus en plus élaborés. Cette activité stimule l'enfant dans son raisonnement.

○ **Jeux de manipulation et de motricité fine**

Ces jeux permettent à l'enfant de découvrir différentes matières (eau, riz, semoule, peinture, pâte à modeler, sable à modeler...) et de faire différentes expérimentations (vider, transvaser, remplir, saisir, taper, Etc. ...). Progressivement de nouvelles acquisitions se mettent en place ; la coordination main/œil se précise ainsi que tous les mouvements de préhension.

Ces jeux demandent de suivre des consignes concrètes et des règles sociales simples (attendre son tour, prêter aux autres...) Ils stimulent le sens de la créativité et renforcent l'estime de soi.

La motricité fine de l'enfant passe du stade de reflexe archaïque à une préhension au contact de l'objet pour arriver à une préhension volontaire. En fonction de la tranche d'âge et de l'évolution de chaque enfant, différentes activités vont être proposées :

- des hochets, des tableaux d'éveil, des portiques... Ces jeux, forts colorés, de dimensions adaptées, sans danger pour la mise en bouche, favorisent l'éveil des sens,
- puis sont introduites des activités telles que la peinture au doigt, la semoule, le riz, les jeux d'eau...Elles sont proposées par petits groupes de façon régulière permettant aux enfants d'affiner leurs gestes et d'intégrer des règles simples,
- à partir de 17 mois environ de nouvelles activités sont proposées, telles que les gommettes, la peinture avec différents ustensiles, le déchirage et le collage, le dessin sur plan vertical ou horizontal, avec des outils différents (crayons, craies grasses, feutres...). Les consignes deviennent de plus en plus élaborées et les gestes des enfants de plus en plus précis.

○ **Jeux d'images, d'observations et d'associations**

Dès le plus jeune âge, des livres et imagiers, des comptines et chansons, des marionnettes sont proposés aux enfants. Par la suite, des diapositives et des jeux de lotos et memory vont compléter cette panoplie.

Ces jeux vont aider l'enfant à développer sa mémoire visuelle, son imaginaire, sa concentration et sa logique. Ils vont également favoriser chez lui, l'acquisition du langage à travers l'identification des différentes images. Une salle cocooning a été créée pour offrir aux enfants des temps de bibliothèque en petits groupes.

Cet espace situé, à proximité de la salle de vie des Boutchous, favorise le décroisement du grand groupe lors des activités.

○ **Jeux de règles**

On retrouve dans cette catégorie tous les jeux de sociétés tels que les lotos, les dominos, les jeux de formes et de couleurs. Ils s'adressent plus particulièrement aux enfants de plus de 2 ans, car ils demandent un raisonnement, de la concentration, de la patience, et une capacité à mémoriser. Ils permettent d'associer des règles de jeux simples à des règles de collectivité. Ils sont proposés par groupe de 3 à 4 enfants et la présence de l'adulte est nécessaire pour superviser le bon déroulement de la partie.

○ **L'éveil musical et l'expression corporelle**

A certains moments de la journée, des activités musicales sont proposées aux enfants :

- Rondes, danses pour favoriser l'expression corporelle,
- Manipulation d'instruments (maracas, cloches, grelots) ou d'enregistrements sonores (lotos sonores) pour découvrir différents sons.

Deux fois par mois, un animateur-coordonateur de l'activité musicale intervient auprès des enfants de toutes les sections pour leur apporter une approche différente de la musique.

Cette activité est l'occasion pour l'enfant de vivre des expériences qui mettent tous ses sens en éveil. C'est un moment privilégié permettant de partir des gestes que chacun émet spontanément. L'éveil musical développe son côté artistique et lui permet de s'exprimer autrement que par le langage.

○ **Projet « transition vers l'école »**

Pour permettre à tous les jeunes enfants de développer leurs compétences, notamment entre deux et trois ans, différentes actions sont proposées au sein du Multi-Accueil « les Buissonnets ». Parmi elles, on peut citer :

- Les activités « éveil toi » qui sont proposées de manière continue aux enfants de plus de 2 ans, et à de nouvelles familles les mercredis et durant les vacances scolaires.
- Le partenariat avec l'école maternelle Jean Morette, attenante au Multi-Accueil « les Buissonnets » : en collaboration avec la directrice de l'école maternelle des petits groupes d'enfants du Multi-Accueil, inscrits pour la rentrée prochaine dans cet établissement, sont accueillis dans les classes. Les enfants sont accompagnés par un éducateur de jeunes enfants et partagent une heure avec les élèves de première année de maternelle. Ils ont l'occasion de voir les locaux et d'avoir des échanges avec les enseignants et enfants. Ils y prennent une collation et ont la possibilité de participer à une activité.
- Lors de la réunion parents, nous proposons des échanges autour de la prochaine rentrée scolaire de leurs enfants.

○ **Sorties extérieures**

Elles permettent à la fois aux enfants de sortir du quotidien et de leur faire vivre les événements saisonniers et festifs qui ponctuent l'année.

* Sorties dans le quartier

Elles sont organisées sur le temps d'activité journalier, sont proposées au même titre que les autres ateliers du jour, avec une précaution de sécurité d'un adulte pour deux enfants.

L'équipement possède des poussettes doubles facilitant la sortie des tout-petits. En fonction du parcours, nous privilégions la sortie à pieds des plus grands.

Le Multi-Accueil est situé à proximité d'un jardin botanique offrant un espace riche :

- une serre tropicale
- une volière
- un bassin à tortues
- un jardin aquatique

- un jardin des senteurs
- une marre avec différents volatiles (canards, oie, poule d'eau...)
- des espaces de jeux (structures motrices, bac à sable...)

Chaque espace permet à l'enfant de découvrir la nature en fonction des saisons et aux professionnels de diversifier les possibilités à observer, sensibiliser, découvrir les sensations du monde extérieur.

Les sorties sont rythmées par les saisons : Marché de Noël, pique-nique

- **Sorties organisées autour d'un projet de section**

Des sorties organisées autour du projet de section peuvent être envisagées à la ludothèque, la Jardinothèque, le Lieu d'Eveil Artistique et Culturel...

- **Sorties exceptionnelles**

Elles font l'objet d'un dossier de demande d'autorisation soumis à la Direction du Pôle Petite Enfance. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une sortie de fin d'année pour les enfants amenés à être scolarisés. Elles sont conçues en lien avec l'âge, les intérêts des enfants. (Ferme pédagogique, zoo, cueillette en jardin pédagogique, centre Pompidou...).

- *En unité familiale*

- **Les groupes d'éveil**

En complément des activités proposées par les assistants maternels à leur domicile, des activités de groupe sont proposées en unité collective.

Ces activités d'éveil ont pour objectifs :

- de sensibiliser l'enfant à la vie de groupe et lui permettre d'intégrer des règles de vie différentes de celles du milieu familial (goûter, chants, comptines ...)
- d'accompagner l'enfant dans son développement en respectant son rythme et son besoin de jouer
- d'accompagner l'enfant dans son besoin d'expérimentation et d'exploration du monde qui l'entoure (psychomotricité, baby gym, ...)
- d'encourager l'enfant dans son désir et son plaisir de « faire seul » (jeux libres, expression graphique libre, manipulation de diverses matières, ...)
- d'observer l'enfant dans un environnement différent.

Les groupes d'activités se déroulent de septembre à juin de façon régulière. Les enfants sont accompagnés par les assistants maternels. Ces rencontres sont mises en place de façon progressive. Les premières séances sont de courte durée et permettent à l'enfant de s'adapter en douceur et à son rythme.

○ Les activités spécifiques

Dans un souci d'une plus grande ouverture vers les autres, les éducateurs de jeunes enfants proposent également, sur certains quartiers, des animations en bibliothèque ou en piscine, en partenariat avec d'autres professionnels.

En plus de toutes les activités proposées au Multi-Accueil l'assistant maternel a pour mission de proposer tout au long de la journée, différentes activités, favorisant l'épanouissement de l'enfant. (Jeux moteurs, sorties...).

D. NOS PROJETS

L'équipe des Buissonnets s'est mobilisée autour de différents projets afin d'améliorer et de garantir le bien-être des enfants. Ces projets sont encadrés par des professionnelles initiées à des techniques spécifiques et portent sur :

- Les activités de détente et de relaxation/l'approche snoezelen
- Le portage

- La gestion des émotions

- **Les activités de détente et de relaxation/approche snoezelen**

La journée des enfants accueillis en structure d'accueil collectif est rythmée par un flot d'émotions variées et intenses. Leur proposer un espace pour se recentrer sur leurs propres émotions et besoins, leur permet de lâcher prise, de désamorcer leurs angoisses et leur procure une véritable source de bien-être. Cet espace, avant tout destiné à ressentir plutôt qu'à faire, pourra être aménagé avec des objets sensoriels, invitant les enfants à explorer, à développer la vue, le toucher, l'ouïe...

Du matériel spécifique est mis à la disposition des équipes sur un chariot permettant d'investir différentes salles du MAB (salle cocooning, dortoir des Galopins) :

- Coin confortable avec coussins, fauteuils, cabane...
- Ambiance douce (musique de relaxation), jeux de lumière (colonne à bulles, fibres optiques, projecteurs : aurores boréales...) offrant un spectacle attirant et fascinant, stimulant la perception visuelle et développant l'imaginaire.
- Objets tactiles (rouleau de massage, coussin vibrant, balles tactiles, sacs lestés, foulards...) incitant à la manipulation et la découverte des sens.

Idéalement, nous proposons des séances de 15 à 20 minutes pour des petits groupes de 3 à 5 enfants maximum. Les lumières sont allumées progressivement et le matériel proposé au fur et à mesure.

L'approche SNOEZELEN permet de proposer une pause hors du temps aux enfants, sécurisante et propice tant à la découverte qu'à la relaxation.

Par des activités quotidiennes et régulières (posture du petit yogi), les équipes incitent les enfants à se recentrer et se concentrer sur leur respiration à l'aide de différents accessoires : plumes, bulles de savon, ballons, foulards...

- **Projet portage :**

En collectivité, le portage apporte un sentiment de sécurité et de bien-être au bébé qui en manifeste le besoin. Il permet de répondre à un besoin de proximité physique, rassure l'enfant notamment lors de la phase de familiarisation. Il permet aux professionnelles de porter tout en ayant les bras libres et donc de se rendre disponible pour le reste du groupe d'enfants.

Depuis août 2019, 20 auxiliaires et agents de puériculture du MAB ont été formées par une conseillère en portage. Les professionnelles concernées proposent depuis septembre 2019 le portage en écharpe aux enfants de la section des câlinous et des boutchous à condition d'avoir l'autorisation des parents.

○ **Projet émotions**

Le jeune enfant est souvent dépassé par ses propres émotions, ne les maîtrisant pas et n'étant pas en capacités de les verbaliser. Tout comme il peut paraître difficile à l'adulte de les comprendre et les décoder. Il nous est alors paru important de réfléchir et construire un projet autour de ce thème.

Plusieurs professionnelles, sensibilisées à la gestion des émotions ont bénéficiées d'une formation, leur permettant de prendre conscience que leurs propres émotions peuvent avoir un impact sur celles de l'enfant.

L'écoute, l'observation de l'enfant et de l'émotion qu'il transmet doit être accueillie avec bienveillance par le professionnel.

L'équipe a pu faire évoluer ce projet grâce à l'acquisition de différents supports spécifiques :

- Livres sur les thèmes : la colère, la joie, la tristesse, la peur...
- Lego tête à émotions
- Jeux de construction permettant la création de personnages avec diverses expressions
- Imagiers représentant des scènes quotidiennes et permettant à l'enfant de reconnaître l'émotion et de la nommer
- Coussins à émotions : smileys symbolisant l'émotion (peur, colère, tristesse, joie...)
- Puzzles représentant les émotions
- Poupées à émotions, permettent à l'adulte de créer de petites histoires sur ce thème. Laisser en accès libre, elles permettent également à l'enfant d'exprimer son état émotionnel à l'adulte, et ainsi favorisant l'échange avec l'adulte

Des ateliers par petits groupes d'enfants sont régulièrement proposés pour travailler autour des émotions en lien avec les supports.

Ce projet a également été associé au projet langage, puisque chaque émotion est signée et verbalisée au quotidien.

○ **Projet section transverse**

L'accueil en section transverse est un projet que le Multi-Accueil souhaite mettre en place depuis plusieurs années.

Pour l'année 2021/2022, le Multi-Accueil proposera la mise en place d'un projet de section transverse pour un groupe d'enfants, en y intégrant l'approche d'itinérance ludique.

Ce type d'accueil a de nombreux avantages pour les enfants :

- Les besoins des enfants et leurs rythmes sont plus facilement respectés.
- Les enfants peuvent être couchés le matin quel que soit leur âge en fonction de leur besoin.
- Permet le regroupement des fratries.
- Les plus petits sont attirés par les plus grands et par les activités qui leurs sont proposés
- Les plus grands sont valorisés et responsabilisés
- En ayant accès à divers espaces d'éveil, les enfants font le libre choix de leurs activités, en fonction de leurs envies.

IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES

EXTERIEURS

Nous travaillons ponctuellement avec d'autres partenaires tels que :

- L'école maternelle Jean MORETTE dans le cadre du projet « Transition vers l'école »

- Le service PMI, pour toute situation qui nécessite un accompagnement particulier
- La maison d'éducation maternelle, en ce qui concerne l'accueil d'enfants de maman mineure

Nous travaillons également en collaboration avec le CMP Winnicott, CAMPS, CESAD, IES, pour les enfants bénéficiant d'une prise en charge institutionnelle.

V. EVALUATION – CONCLUSION

L'application de ce projet est évaluée annuellement en s'assurant du respect des objectifs et de la satisfaction des usagers